

COMMUNE DE CHAMPTERCIER

Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

DELIBERATION N° DE_2020_059

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 juillet 2020

| | |
|----------------------------|----|
| Nombre | |
| de Conseillers en exercice | 15 |
| de Présents | 15 |
| de Votants | 15 |

L'an deux mille vingt et le vingt-et-un juillet à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, exceptionnellement et après autorisation, à la Salle Polyvalente de Champtercier, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Antoine ARENA.

OBJET :

Désignation d'un correspondant défense

Etaient présents : ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BARDET Michel, HAMOT Christine, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis, GORSKI Marc, MEYNIER Cyrille, CARLAVAN Lydie, PAGANI Virginie, VILLARON Bruno, TEULER Pierre, TURREL Delphine, HEYNDRICKX Kris, GASSEND Christian

Absents :

Excusés :

Procuration de :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à la désignation d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Monsieur Jean-Marie MARTIN, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 13/07/2020

Afin de mettre à jour l'automate d'alerte, conformément à la demande de la préfecture, la commune est tenue de désigner un délégué communal à la défense, et de renseigner les coordonnées de personnes à informer d'urgence en cas de crise.

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de désigner comme délégué à la défense de la Commune DE CHAMPTERCIER :

- Monsieur Antoine ARENA, Maire de la Commune.

Les personnes informées en priorité seront celles notées sur la liste ci-jointe en annexe.

POUR :15

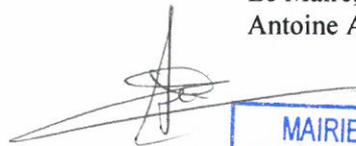
ABSTENTION :0

CONTRE : 0

Le Conseil Municipal, charge Monsieur le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire,
Antoine ARENA



Transmise au Représentant de l'État.